COMMISSION INTERMINSTERIELLE CHARGEE DE L'EXPROPRIATION ET DE L'INDEMNISATION DU PERIMETRE ABRITANT LA ZONE ECONOMIQUE SPECIALE DE GLO-DJIGBE

COMMUNIQUE DE PRESSE (Radio et Télé)

Réf: 128/2021/MEF/ANDF/JCP-DFRCAGF/SGDE/SP

Le Ministre de l'Economie et des Finances, Président des Commissions d'expropriation et d'indemnisation communique :

Dans le cadre des travaux de raccordement électrique de la Zone Economique Spéciale (ZES) de Glo-Djigbé, les personnes dont les noms suivent sont invitées, à se rapprocher des bureaux de la Commission d'expropriation, sis à Fidjrossê ou appeler le 63 47 30 60 pour affaire les concernant. Il s'agit de :

- VODOUNNON Gérard et ses frères ;
- GOUNOUGBE Paul ;
- BOURAIMA Waidi ;
- TOBOEKAN A. Mathias ;
- KPAHOUNKPA Abraham ;
- DJEHOUNKPE Théophile ;
- NOUGNIDE Agossou ;
- GNASSOUNOU Rigobert ;
- GNANSOUNOU MENSAN Dogbo ;
- DOSSOU-YOVO Oké Valentin ;
- ATTINKPAGBE V. Dominique ;
- KPADONOU Béatrice.

Fait à Cotonou le 07 DEC 2021

Le Président de la Commission, PO

Agence Nationale du Domaine et du Foncier
Le Directeur Général
ANDF

Victorien D. KOUGBLÈNOU

Scanné avec CamScanner